



Schweizerisches Kompetenzzentrum für den Justizvollzug
Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales
Centro svizzero di competenze in materia d'esecuzione di sanzioni penali

Communiqué de presse

Fribourg, le 11 juin 2025

Le CSCSP tire un bilan positif et renforce le travail de formation

Les offres de formation du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) apportent une contribution importante au transfert théorie-pratique, grâce à des processus d'apprentissage coopératifs. Le CSCSP assume une fonction phare dans le développement de méthodes didactiques numériques et stimule un travail de formation moderne, répondant aux besoins de la pratique, dans le domaine de l'exécution des sanctions pénales. Le rapport d'activité 2024 montre comment, l'année dernière, le centre de compétences a développé la formation et la formation continue de manière ciblée tout en soutenant les cantons dans des champs thématiques centraux.

Le CSCSP œuvre en faveur des qualifications professionnelles du personnel du domaine de l'exécution des sanctions pénales, développe des offres de formation à l'intention des personnes détenues et participe au perfectionnement du domaine, l'objectif étant de faire diminuer le risque de récidive et d'ouvrir des possibilités de réinsertion sociale. L'établissement de nouvelles perspectives pour le personnel et les personnes détenues est ainsi au cœur de ses préoccupations.

En 2024, des mesures importantes ont été prises en vue de mettre en œuvre la stratégie 2026-2029. À partir de 2026, les cantons augmenteront le budget du CSCSP afin d'investir de manière spécifique dans le développement des offres, tant pour les collaboratrices et collaborateurs que pour les personnes détenues.

Temps forts 2024 : offres de formation, coopérations, numérisation

En 2024, le projet *New Learning* a permis de poser les jalons nécessaires pour moderniser le travail de formation du CSCSP sur le long terme. Le but est de mieux intégrer l'apprentissage en cours d'emploi dans le quotidien des agent-e-s, de consolider les formes d'apprentissage hybrides et de résolument aligner l'acquisition des compétences sur la pratique.

L'une des principales priorités était également de renforcer la collaboration intercantonale : durant le Forum de la détention et de la probation, et grâce à des coopérations avec les hautes écoles spécialisées et les concordats d'exécution des peines, des sujets pertinents tels que la santé psychique, l'addiction et la migration ont été abordés.

Campus CSCSP à Marly (FR) : inauguration début 2026

Le nouveau campus du CSCSP, situé à Marly dans le canton de Fribourg, accueillera les formations et formations continues à partir de janvier 2026. Doté de locaux modernes, spécialement équipés pour le domaine de l'exécution des sanctions pénales, et des dernières technologies informatiques, le campus offre des conditions idéales pour un enseignement tourné vers l'avenir et répondant aux besoins de la pratique.

Monitoring de la privation de liberté : planifier l'avenir sur la base de données et de scénarios

En 2024, dans le cadre du monitoring de la privation de liberté, le CSCSP a mené un travail intense quant à la planification du futur paysage de l'exécution des sanctions pénales. Il s'est fondé sur le premier rapport national relatif à la planification des établissements, qui paraîtra en 2025.

Outre des analyses de données et des prévisions pour 2035 et 2050, le centre de compétences a également recensé de manière systématique les besoins concernant des groupes spécifiques (p. ex., les personnes âgées ou souffrant de maladies psychiques).

Des projets d'avenir en faveur de l'assurance qualité et du soutien spécialisé

Plusieurs projets en cours se concentrent sur les défis pratiques du domaine de l'exécution des sanctions pénales. Par un dossier thématique intitulé Addiction en détention et en probation, le CSCSP met en lumière les points de recoupement entre le domaine de l'exécution, celui de la santé et les questions sociales.

Le projet Prévention du suicide analyse les besoins et expériences des praticien-ne-s et vise à perfectionner les contenus de formation. Le projet Retour, quant à lui, apporte un soutien aux professionnel-le-s qui travaillent avec des personnes étrangères devant quitter la Suisse au terme de l'exécution de leur peine.

Le CSCSP accompagne le domaine sur ces points en lui fournissant son expertise technique et une offre de formation complète, laquelle consolide les compétences des collaboratrices et collaborateurs, tout en ouvrant de nouvelles perspectives aux personnes détenues. Le rapport d'activité 2024 documente ces évolutions en détail.

Le CSCSP se tient volontiers à disposition pour tout complément d'information.

[Rapport d'activité 2024](#)

Coordination des demandes générales des médias :

Fabienne Ayer, responsable Communication au CSCSP

N° direct : +41 26 425 44 60

N° de mobile : +41 76 389 30 40

Adresse électronique : fabienne.ayer@cscsp.ch | medien@cscsp.ch

Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP soutient les cantons concernant la formation et la formation continue du personnel ainsi que le développement stratégique du domaine pénitentiaire sur le plan national. Il propose également une offre de formation aux personnes en détention.

Le CSCSP soutient les cantons en traitant des thèmes spécifiques à la profession et encourage les échanges professionnels approfondis tout comme la formation continue des différentes catégories de professions du milieu de l'exécution des sanctions pénales. Il observe également les évolutions professionnelles de ce domaine au niveau international et fournit des informations à ce sujet.

Une démarche conjointe d'amélioration de la qualité nécessite de mener, à l'échelle nationale, des échanges interdisciplinaires entre spécialistes qui donnent l'occasion de présenter et de discuter d'exemples pratiques et d'innovations ayant fait leurs preuves.